

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : Mrs MARCHAND R. CHARRON X. Mmes BOISSEAU I. BOUET E. RENAULT M.

VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2012. Le budget communal clôture l'année avec un déficit global de 24 723.21 €, le budget annexe d'assainissement termine avec un excédent de 21 501.77 €, le budget lotissement du Stade finit avec un excédent de 75 777.04 € et le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 54 503.70 €.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 682 945 € et en section d'investissement à 1 748 309.55 € dont 1 184 600 € pour l'intégration des équipements du lotissement du Stade (éclairage public, voirie, réseau BT...). Ces opérations sont nécessaires pour la clôture du budget lotissement du Stade. Les crédits ouverts au budget sont principalement la restauration de la toiture et des façades du foyer des jeunes et des aînés, des travaux à l'église, l'acquisition des terrains consorts Birault et de l'immeuble 7 rue François Guérif, et des derniers aménagements de l'espace intergénérationnel. Il est à noter que tous les investissements inscrits sont autofinancés et que cette année la commune s'est constituée une réserve de crédits pour des programmes futurs.

Le budget annexe d'assainissement s'équilibre en section de fonctionnement à 48 951 € et en section d'investissement à 830 433.45 €. Les crédits seront consacrés principalement aux travaux de réhabilitation des réseaux EU/EP rue du Calvaire, impasse des Jardins, rue de la Chapelle et rue François Guérif. Ces travaux devraient commencer en septembre prochain.

Le budget lotissement du Stade s'équilibre en section de fonctionnement à 75 780 €. Cet excédent sera reversé sur le budget communal. Les dernières opérations seront réalisées et ce budget sera clôturé au cours de l'année.

Le budget lotissement les Pierres plates s'équilibre en section de fonctionnement à 100 610 € et en section d'investissement à 135 037 €. Les crédits ouverts sont consacrés aux paiements des honoraires et des frais d'études.

RÉHABILITATION RÉSEAUX EU / EP SECTEUR DU CALVAIRE

Monsieur le Maire présente l'avenant relatif à la maîtrise d'œuvre confiée à Legras Ingénierie dont le montant de rémunération est à revoir suite à une nouvelle estimation des travaux. Le conseil accepte les termes de celui-ci qui porte le montant de rémunération définitif à 14 582.74 € HT soit une augmentation de 1 082.74 € TTC.

L'ouverture des plis relative à l'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation des réseaux a eu lieu mercredi 27 mars. Cinq entreprises ont répondu. La commission se réunira avec le maître d'œuvre mercredi 3 avril pour une présentation des offres.

LOTISSEMENT LES TILLEULS ET LES PIERRES PLATES

Les premiers éléments de l'étude loi sur l'eau font apparaître la présence de zones humides importantes sur les terrains du lotissement les Pierres plates. La commune a donné son accord à la société Aménagement Pierre & Eau pour effectuer une mission complémentaire pour le travail sur les mesures compensatoires à la destruction de zones humides. Par contre, les terrains rue des Tilleuls sont sains.

INDEMNITE POUR GARDIENNAGE EGLISE 2013

L'indemnité de gardiennage a été revalorisée cette année à la somme de 200 euros par sacristain à savoir pour Mrs Louis-Marie Froger et Louis Lépine.

DIVERS

- Subvention : le conseil accorde une subvention à la Maison de retraite EHPAD Vallée Gélusseau de Coron de 600 euros soit 300 euros par résident.
- Foyers des jeunes et des aînés : les travaux commandés à l'entreprise Marchand sont terminés, il reste seulement la porte du foyer des jeunes à installer (semaine 20).
- Toilettes publics : les sanitaires sont opérationnels. Ces derniers seront ouverts et fermés par les sacristains.
- Vente terrain : Après lecture de la demande de Mme ROTUREAU, le conseil accepte afin de régulariser la situation en modifiant la limite de la parcelle E 717 au lieudit la Fredonnière. Les frais de géomètre et de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Prochaines réunions : le 30 avril 2013 et 28 mai 2013